

BICENTENAIRE DU PERE JEAN GAILHAC

Madeleine AIMES

Conférence-débat du 12 Novembre 2002

Thème : "Dès 1834, la Femme et l'Enfant :
l'œuvre prolongée aujourd'hui par les religieuses et leurs partenaires".

Présentation par Madeleine Aimes

C'est à titre de membre du Conseil d'Administration de l'Association Jean Gailhac que je prends la parole dans ce premier temps fort de célébration du bicentenaire pour témoigner comment des laïcs, sous la forme associative, prolongent l'œuvre du Père Jean Gailhac à la suite des Religieuses du Sacré Cœur de Marie (SCM).

Qu'est l'Association Jean Gailhac ?

Une association loi 1901 qui prend place dans la Société au côté des associations non confessionnelles à partir des valeurs qui lui sont propres, pour remplir une mission confiée par les pouvoirs publics.

Pour situer ses buts je lirai tout simplement les articles 2 et 3 des statuts actuels :

- 1- de promouvoir et favoriser la réadaptation sociale des enfants, adolescents et jeunes majeurs, de participer à leur formation intellectuelle, à leur éducation, à l'amélioration de leur condition physique et morale.
- 2- d'assurer la gestion et l'administration des structures créées à savoir :
 - a) une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), établissement de bienfaisance privé, créé à Béziers en 1834 par le Père Jean GAILHAC, fondateur en 1849 de la Congrégation des sœurs du Sacré-Cœur de Marie qui participent au fonctionnement de l'Association.
L'établissement a été habilité comme Maison d'Enfants à Caractère Social, le 14 janvier 1971. Depuis le 1^{er} Janvier 1996, il est situé au 38 Bd d'Angleterre-34500 BEZIERS.
 - b) un Centre de Réentraînement à l'Effort et de Formation (CREF) par le biais du milieu agricole créé le 18 Juillet 1988 sur la commune de Colombiers-34440.
 - c) un Service Educatif de Jour (SEJ), ouvert le 1^{er} Janvier 1997, à Béziers-34500.
 - d) un Service de Médiation parents-enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ouvert le 1^{er} Janvier 2001 à Béziers.
 - e) un Service d'Accompagnement à l'Autonomie ouvert en septembre 2002
 - f) un "Groupe Relais" pour enfant en rupture scolaire ouvert en septembre 2002

Il est intéressant de se rappeler d'où vient cette association d'origine congréganiste.

Pendant des siècles, les congrégations ont porté seules les institutions ; depuis Vatican II, les laïcs se sont engagés au côté et à la suite des congrégations.

Ainsi la source inspiratrice va se trouver pérennisée par le biais des laïcs qui vont découvrir aidés par les congrégations, la spiritualité profonde qui a animé ces créations.

Ce fut le cas pour notre association qui a évolué en parallèle avec la transformation administrative des structures qu'elle gère.

Crée par les Religieuses en 1966 sous l'appellation "Maison d'Enfants du Sacré Cœur de Marie", elle était présidée par un laïc et comportait une majorité de religieuses dont un membre de droit : la Supérieure de la Province de France de la Congrégation, garant du caractère propre de l'Etablissement qui est un établissement fonctionnant selon les principes chrétiens d'éducation.

Les Religieuses étaient encore bien présentes dans les personnels de Direction, de Service et éducatif de l'Orphelinat qui allait s'ouvrir au Personnel diplômé, divers et compétents et par la suite se transformer en Maison d'Enfants à caractère social, conventionné et pris en charge par la DASS.

Un Conseil d'environnement composé de laïcs, membres de la Société Civile, était mis en place pour épauler et soutenir l'Association dans son développement à travers la ville et auprès des instances décisionnelles.

En 1979 le premier directeur laïc prenait la direction de l'Etablissement (c'était la deuxième grande révolution "de couvent !").

A ce moment là, un réel et complet relais était passé aux laïcs avec une confiance profonde en l'association gestionnaire qui s'était inscrite dans la fidélité à l'esprit fondateur.

L'Association Jean Gailhac a pris à son tour le relais de l'Association de la Maison d'Enfants du Sacré Cœur de Marie en janvier 1990 sans changer son but et son fonctionnement mais en inversant la tendance précédente : majorité de laïcs et toujours un membre de droit : la Supérieure de la Province qui veille au respect des valeurs fondatrices.

Ainsi le passage d'un secteur bénévole et caritatif à un secteur socio-économique s'est accompli au fil des ans. L'entreprise associative met l'économie au service du social. En secteur associatif "l'entreprise est premièrement un lieu d'humanisme" écrit Jean Paul II dans "Centesimo ano".

Ces paroles de Jean Paul II me permettent d'introduire l'exposé des valeurs qui nous inspirent et des motivations qui nous animent, nous membres de l'Association précitée. 2

◆ Tout d'abord, les valeurs qui nous inspirent :

- le Service de l'Homme,
l'homme est au cœur de notre projet social et en particulier l'Homme cassé, déchiré, souffrant.
- l'éminente dignité de la personne,
l'être humain est fondamentalement un être de relation,
l'être humain est histoire, il est sans cesse en devenir,
l'être humain est enfin et surtout créateur de sens.

La promotion de la dignité de l'homme sera toujours pour notre association une tâche urgente et prioritaire, cela fait partie de notre éthique.

Il nous faut rappeler avec force que la première fonction d'un Conseil d'Administration est celle de gardien du sens.

- la mémoire du fondateur,
qui nous impulse le souci de porter activement et concrètement dans nos projets les grandes valeurs et le message du fondateur bien sur et de la communauté dont nous sommes issus :
"Prenez soin des enfants et des jeunes, ils sont l'espoir de l'avenir" Père Jean Gailhac.

◆ Ensuite les motivations qui nous animent :

C'est tout simplement au nom de notre baptême et au titre d'une mission baptismale induite que nous avons pris place dans ce Conseil d'Administration.

En effet aujourd'hui, la présence de l'Eglise au monde se fait, entre autres, par le biais de l'engagement personnel des chrétiens dans les différentes structures de la vie civile pour œuvrer en collaboration avec l'Etat pour servir la vie des hommes.

Ainsi notre engagement dans l'Association s'effectue bien par deux entrées : au nom d'une préoccupation humaine et au nom de notre foi chrétienne, les deux intimement liées.

Je me presse d'aborder dans cette dernière partie, comment nous traduisons par des actions concrètes (des comportements associatifs, des attitudes professionnelles) les principes auxquels nous nous référons et qui nous sont chers.

Tout d'abord les statuts qui représentent l'ossature du système et qui personnalisent notre association, ils sont notre carte de visite en quelque sorte.

Ils définissent nos buts, nos charges et nos ressources dont je vous ai déjà entretenu, notre fonctionnement à titre de Conseil d'administration et d'Assemblée Générale, le rôle des uns et des autres – laïcs et religieuses.

Ils présentent un cadre et en même temps ils permettent une grande souplesse et nous en usons, tout en restant dans les limites du légal, pour une plus grande ouverture et un plus grand service des enfants et des jeunes qui nous sont confiés.

Parlons en premier d'eux. J'emprunterai à notre Directeur la présentation de 4 idées- force qui résument la politique développée en matière de prise en charge.

"Maintenir le lien avec la famille, pour poser un cadre éducatif qui soit un véritable projet individualisé, apporter, un soutien adapté et enfin intégrer les enfants dans le milieu social, culturel et sportif de la ville".

Les axes présentés aux familles fragilisées sont de nature à mobiliser ces dernières pour favoriser l'accompagnement de leur enfant.

Ainsi un soutien adapté rend possible un accueil à la carte, soit en semaine, en week-end, en internat ou demi-internat ;

un projet individualisé va se traduire par un projet scolaire ou professionnel en et hors institution.

Pour répondre aux problèmes de la prise d'autonomie nous avons fait évaluer les structures d'accueil pour accompagner les adolescents et jeunes majeurs dans leur insertion dans la vie sociale et professionnelle (appartements en ville –CREF) et pour se situer plus en amont, dans le cadre d'une politique de prévention, nous avons ouvert le service éducatif de jour.

Ainsi la diversification des prises en charge nous permet aujourd'hui de répondre plus largement aux besoins recensés tant au niveau des enfants que de leur famille et de les appeler à entrer dans une dynamique d'acquisition du statut d'acteurs et de partenaires.

C'est par l'intermédiaire de professionnels divers, employés de l'association, directeur, personnels éducatifs et de service, secrétaires que nous réalisons ces activités au service des enfants et de leur famille.

Notre qualité d'employeur nous amène à recruter les personnels en collaboration étroite avec le directeur ; pour ce faire nous fonctionnons en commission et à cette occasion nous présentons aux postulants le document annexé au règlement intérieur intitulé : "Caractère propre de l'association Jean Gailhac". Il mérite d'être lu car il traduit notre façon de maintenir l'esprit Jean Gailhac et de prendre en compte la dimension spirituelle de l'être humain.

- Préserver l'identité chrétienne, reflet de la spécificité de l'association, grâce au recrutement et à l'existence d'une "charte" de référence est notre objectif.

- S'engager et susciter l'engagement des salariés parfois dans une action conjuguée : action bénévole et action salariée pour une plus grande ouverture : l'action militante est pour tous chacun à son niveau ;

Je citerai pour exemple la création de l'association "Horizonte-Enfance-Jeunesse sans frontière" par des éducateurs de l'établissement en vue d'organiser une action humanitaire en Bolivie avec des jeunes des différentes structures.

- Entretenir des rapports vrais, efficaces et harmonieux entre Conseil d'administration et Direction afin de générer une véritable synergie, source d'enrichissement pour tous.

J'illustrerai ce propos par la présentation rapide du mode de fonctionnement, administrateurs- directeur que nous avons adopté. Sa participation aux Conseils d'administratifs permet des évaluations régulières au plan relationnel, au plan des priorités, au plan du budget, et des embauches de la motivation des personnels et l'ajustement des projets à soutenir dont il est la cheville ouvrière.

On peut ajouter que le tandem président-directeur est essentiel pour la bonne marche générale, et nous pouvons nous féliciter de sa réussite qui se lit à travers l'expansion de nos réalisations et la qualité des résultats obtenus.

Je rebondis sur la qualité des résultats obtenus qui se situe essentiellement sur le plan éducatif et pas toujours sur le plan financier car une politique de retour des enfants dans leur famille pour les week-end et les vacances, autant que faire se peut, pénalise lourdement le budget et induit des pertes en prix de journée ... tant pis ... notre mission n'est-elle pas avant tout de rechercher l'intérêt des enfants ? L'équilibre budgétaire est important mais ne doit jamais prendre le pas, il nous oblige seulement à devenir créatifs pour le maintenir.

La proposition de réorganisation de la MECS en septembre dernier avec la mise en place des deux derniers services en est tout à fait l'illustration.

Ce projet présenté à l'organisme de tutelle en l'occurrence le Conseil Général est en voie de réalisation avec quelques aménagements. 5

La logique de tutelle s'impose et notre association est soumise au contrôle de l'administration publique qui finance et avec laquelle nous entretenons des rapports constructifs par les biais des attachés.

Notre mission de vigie et de présence aux avant-gardes est une de nos raisons d'être, aussi nous ne privons pas d'être des porteurs de projets...

Mais pour réaliser nos objectifs et remplir nos missions relayées biensûr par les personnels toutes professions confondues, il nous est demandé un engagement réel et exigeant qui passe obligatoirement, lorsqu'on est administrateur, par la présence aux Conseils d'administration mensuel (le membre de droit y compris) et aux réunions de bureaux tous les quinze jours.

Le mode de fonctionnement très riche en échange et en productivité, est un moyen indispensable pour mener à bien la tâche que nous nous sommes fixés à partir de notre place en respectant la place des professionnels et de la congrégation.

La tenue bisannuelle d'assemblées générales rassemblant tous les membres actifs de l'association donne l'occasion de présenter des bilans et des projets tant au niveau des activités qu'au niveau financier. Nous invitons à ces Instances des personnes qualifiées et intéressées à divers titres, telles que les deux conseillers municipaux de Béziers chargés de la Solidarité et de l'Enfance qui soutiennent nos demandes auprès de la Mairie et qui facilitent nos accès dans la ville, la religieuse chargée de la proposition de foi dans l'établissement (qui cherche du renfort d'ailleurs).

- Recruter des nouveaux membres motivés et impliqués qui puissent devenir administrateurs un jour est notre souci majeur car le renouvellement des administrateurs est nécessaire pour apporter du sang nouveau et éviter la sclérose.

- Promouvoir la formation des administrateurs par des journées annuelles de réflexion et de travail sur un thème défini (parfois ouvertes au personnel et religieuses) est indispensable pour partager à un autre niveau que le plan matériel et pour alimenter la dynamique de fond et concourir au maintien de l'esprit de l'association.

Par exemple une journée d'information sur le "phénomène sectaire" nous a permis de réfléchir avec un intervenant extérieur sur ce problème quelques années auparavant.

- Travailler sur des dossiers plus complexes qui méritent un suivi se réalise par le biais de commissions auxquelles sont conviées suivant les cas les membres de l'assemblée générale, les salariés, les religieuses et des personnes qualifiées. Cette manière de procéder permet l'avancée plus rapide des dossiers et a le mérite de concerner tous les acteurs. 6

- Faire et refaire du lien social, associer du dedans et au dehors, mobiliser autour des enfants des forces vives, c'est ce que nous essayons de faire en célébrant la Fête annuelle de l'association au cours de laquelle tous les partenaires peuvent se rencontrer et partager un temps de loisir et de convivialité autour d'une table.

Tous les partenaires signifient : les enfants, le personnel, la congrégation, les administrateurs, les membres de l'assemblée générale, les anciens de l'établissement et les amis de l'association habituels et occasionnels.

Si l'association est une dynamique d'innovation et d'anticipation sociale, elle est également tout autant une dynamique de construction d'une société démocratique dans laquelle chaque acteur sera reconnu.

Passer de la Charité à la Solidarité à travers :

l'engagement des administrateurs,
le professionnalisme des personnels
la mutation des prises en charge éducatives,

c'est le défi que nous avons du relever à la suite de la congrégation qui avait entamé cette démarche avant de passer le relais aux bénévoles et aux professionnels.

La congrégation a donné l'inspiration à l'association. La congrégation a la manière d'incarner les valeurs évangéliques, à l'association de s'en inspirer et de personnaliser son projet associatif.

Etre fidèle à l'esprit fondateur c'est savoir s'adapter pour que demain nous soyons encore présents pour précise quel charisme nous anime.

La spiritualité de Jean Gailhac s'incarne dans la vie :
les œuvres doivent répondre aux appels et aux besoins du moment,

- dès 1834 – La Femme et l'Enfant
- en 2002 – L'Enfant et sa famille.

1. En conclusion - agir là où nous sommes "pour que tous aient la vie et qu'ils l'aient en abondance".

Permettez –moi d'ajouter une note plus personnelle quant aux motivations de mon engagement dans l'Association Jean Gailhac :

- Ancienne élève du Cours St Jean, (pension pour filles tenue par les RSCM), dans la décennie 1950 à 1960, j'ai grandi à proximité de l'Orphelinat sans pouvoir y pénétrer, c'était un lieu quelque peu mystérieux, caché, interdit ; cette situation ne me convenait pas, j'aurais souhaité avoir des échanges et des rencontres avec ces jeunes ados qui représentaient un monde inconnu et inaccessible pour moi à cette époque là ... Cette frustration est je pense un facteur déclenchant de mon engagement futur.

- Travaillant par la suite dans le secteur médico-social et en réponse à des sollicitations "réitérées" de Religieuses SCM, j'ai décidé de mettre à disposition de l'association mon savoir-faire et mon savoir être professionnel en participant au premier Conseil d'environnement de la première Association Maison d'enfants du Sacré-Cœur de Marie et en devenant membre par la suite de l'Assemblée Générale ; ces étapes ont précédé bien entendu mon engagement au poste d'administrateur que j'occupe maintenant .

